

# COMPTABILITÉ D'UN CABINET DE COURTAGE



VENUS CONSULTING

## OBJECTIFS VISÉS

- Réaliser les déclarations spécifiques en assurance vie et non vie.
- Piloter l'élaboration des écritures spécifiques.
- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie et non vie.

## PUBLIC

Collaborateurs ayant une fonction / mission comptable au sein d'un cabinet de courtage  
Courtiers en assurance  
Comptables débutants au sein de cabinets de courtage importants

## PRÉREQUIS

Aucun

## COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtrise des spécificités de la comptabilité des cabinets de courtage

## FORMATEURS

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de Venus Consulting.



## PROGRAMME

### 1 - PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL (APPLICABLE AU SEIN D'UN CABINET DE COURTAGE )

- Principes comptables
- Notion de compte
- Débit, crédit, solde d'un compte
- Logique de fonctionnement et de numérotation des comptes
- Partie double
- Organisation de la comptabilité
- Outil comptable
  - vocabulaire
  - technique comptable
  - éditions comptables

### 2 - ENREGISTREMENT COMPTABLE DE BASE

- Dépenses
- Recettes
- Présentation TVA : collectée et déductible
- Focus sur la TVA spécifique « courtage »

### 3 - COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DU MÉTIER DE COURTAGE EN ASSURANCES

- Primes émises
- Commissions perçues
- Rétrocessions
- Règlement des sinistres
- Provisions

## PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...

Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation